



Salon du livre de l'Outaouais

slo.qc.ca

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Salon du livre de l'Outaouais tenue le 25 août 2025 à 19 h en personne au Centre culturel Jacques-Auger (39, rue Leduc, Gatineau, QC, J8X 3A3).

Membres présent-es

Badeaux, Guy
Boivin, Marc André
Bolduc, France
Boucher, Pénélope
Boyer, Richard
Carrier, Gaétane
Dechi Tchente, Naomi
Djanda, Bouguera
Djossou, Jean Maurice

Duquette, Marie
Hamelin, Michelle
Harrisson, Denis
Kalambay, Kalula
Kenniff, Sophie
Lapointe, Sylvie
Leblanc, Skye
Legault-Dallaire, Claudia
Manseau, Francine

Noreau, Louis
Olivier, Lise
Ranger, Nathalie
Rondeau, Amélie
Ricard, Mathieu
Thibault-Bernier, Priscilla
Thivierge, Hugo
Turbide, Yves

Observateur·trice·s présent·e·s :

Beaulieu, Sophie, comptable Marcil Lavallée
Gratton-Tétreault, Noëlle
Lemay, Nicole

Personnes-ressources présentes :

Beaudoin-Dumouchel, Hugues, animateur et président d'assemblée
Dijkstra, Marie-Fleur chargée de projets
Rheault-Leblanc, co-directrice générale et directrice artistique
Rivet, Mélanie, directrice générale sortante
Roy, Myriam, co-directrice générale et directrice des opérations
Rasolonjatovo, Sandratana, chargée de projets à la logistique et aux communications

L'assemblée a commencé à 19 h 05. Les co-directions générales du SLO, Myriam Roy et Lianne Rheault-Leblanc, souhaitent la bienvenue à toutes et à tous.

1. Lecture de l'avis de convocation

Hugues Beaudoin-Dumouchel fait la lecture de l'avis de convocation.

2. Nomination : présidence d'assemblée et secrétaire d'assemblée

Résolution n° 1

Il est proposé par Hugo Thivierge, appuyé par Claudia Legault-Dallaire, que Hugues Beaudoin-Dumouchel agisse comme président d'assemblée et il est proposé par Sophie Kenniff, appuyée par Yves Turbide, que Priscilla Thibault-Bernier agisse comme secrétaire d'assemblée.

Adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution n° 2

Il est proposé par Louis Noreau, appuyé par Denis Harrisson, que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 août 2024

Résolution n° 3

Il est proposé par Jean Maurice Djossou, appuyé par Lise Olivier, que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 26 août 2024 soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

5. Questions découlant de la dernière assemblée générale annuelle

Lisanne Rheault-Leblanc revient sur un point concernant le membrariat gratuit. Elle mentionne qu'elle a visité différents salons du livre au Québec. À Trois-Rivières, ils font payer 15\$ par membre et l'équipe trouve que c'est peu de gestion. Au Saguenay et en Abitibi, ils font payer leurs membres, mais ils trouvent par contre que c'est beaucoup de gestion. M. Louis Noreau mentionne que si le membrariat devient payant, cela devrait apporter quelque chose aux membres

comme une entrée gratuite au Salon du livre de l'Outaouais. Au point 14 de cette assemblée, la décision sera prise par vote des membres.

Myriam parle rapidement des politiques. Concernant la politique écoresponsable, elle n'a pas été adoptée, mais elle n'a pas été envoyée par courriel, puisqu'elle pensait que celle-ci avait été adoptée l'an dernier. Elle propose d'en faire la lecture. Elle mentionne qu'elle n'a pas à être ratifiée ce soir. Aussi, la politique d'allocation des bénévoles a été adoptée le 18 août passé par le conseil d'administration du Salon du Livre de l'Outaouais. Cette politique, qui a été corrigée, sera présentée aux membres ce soir, mais n'aura pas non plus à être ratifiée.

M. Louis Noreau s'informe à propos de l'existence du projet de la salle Serge Dion. Noëlle Gratton de la Ville de Gatineau affirme que oui.

6. Dépôt et présentation des états financiers 2024-2025

Le président d'assemblée invite l'auditrice, madame Sophie Beaulieu, de Marcil Lavallée, à faire la présentation des états financiers.

Sophie Beaulieu mentionne que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 avril 2025. Toutes les informations nécessaires pour la production des états financiers ont été obtenues. Elle affirme qu'il s'agit d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

Le CA a approuvé les états financiers le 30 juin 2025. Ce soir, elle ne fait que déposer les états financiers.

Elle donne les grandes lignes des états financiers 2024-2025 dont l'exercice s'est terminé le 30 avril 2025. Grosso modo, l'organisme est en bonne situation financière, car il y a un excédent de 6 974\$. Selon Mme Beaulieu, c'est une très belle année financière, car l'an dernier nous arrivions à un montant déficitaire. Les subventions ont augmenté tandis que l'aide privée a légèrement diminué. Les droits d'entrée se sont maintenus. Il y a eu également plus de commanditaires et de subventions, mais les dons reçus sous forme de services ont un peu diminué entre autres parce que Radio-Canada donnait des dons sous forme de services, mais ceux-ci ont diminué. Aussi, Télé-Québec n'a pas pu faire son don sous forme de services. Une animation jeunesse a engendré une augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier. Les cachets et les frais de séjour ont été plus importants. Il n'y a pas eu de grandes variations dans les frais d'administration. Avec les années, nous avons en tout un excédent cumulatif de 73 879\$. Il y a les mêmes réserves à l'interne que l'an dernier. Le tout peut être lu en détail dans les états financiers remis sur place ou envoyé par courriel lors de la convocation.

Mme Beaulieu invite quiconque à poser ses questions. M. Louis Noreau s'informe à propos du revenu le plus important permettant de passer d'un déficit à un excédent cette année. Mme Sophie Beaulieu parle des revenus de la MAL qui sont excédentaires cette année et Mme Mélanie Rivet, directrice générale sortante, mentionne qu'une gestion très serrée des dépenses a permis cela. M. Djossou mentionne que cela fait opposition à l'austérité des États-Unis.

Hugues Beaudoin-Dumouchel remercie Sophie Beaulieu.

Résolution no 4

Il est proposé par Sophie Kenniff, appuyée par Pénélope Boucher, d'adopter les états financiers 2024-2025 tels qu'ils ont été déposés.

Adoptée à l'unanimité.

7. Nomination d'une auditrice ou d'un auditeur

Résolution n° 5

Il est proposé par Yves Turbide, appuyé par Marc André Boivin, de nommer la firme Marcil Lavallée comme auditeur pour la prochaine année financière.

Adoptée à l'unanimité.

8. Rapport annuel de la présidente du conseil d'administration

Hugues Beaudoin-Dumouchel invite la présidente, Claudia Legault-Dallaire, à présenter le rapport annuel de la présidente du CA. Celle-ci mentionne la belle année culturelle et financière et elle évoque que la corporation est bien ancrée dans le milieu culturel et littéraire de l'Outaouais. Elle nous fait la lecture du mot de la présidente qui, en sommes, est très positif. Elle félicite aussi l'équipe du salon. Elle mentionne le grand changement au niveau de la direction et remercie la directrice générale sortante. Elle félicite et présente aussi les deux nouvelles co-directions. Elle mentionne que le CA a beaucoup réfléchi à cette nouvelle forme de direction. Elle mentionne que ce changement de structure favorise une pérennité dans l'équipe.

9. Rapport d'activités de la directrice générale et de l'équipe

Hugues Beaudoin-Dumouchel invite la directrice générale sortante, Mélanie Rivet, à prendre la parole pour son rapport annuel.

Mélanie Rivet fait un survol des activités de la Corporation du Salon du livre de l'Outaouais qui se sont déroulées durant la dernière année, notamment lors de la 46e édition du SLO, qui s'est tenue au Palais des congrès en février dernier, et de la Maison des arts littéraires (MAL). La 46e édition du SLO fut marquée par un thème très porteur. Beaucoup de gens ont cogné à la porte du salon pour collaborer. Il y a eu aussi une demande pour que les activités du salon se déploient sur la grandeur du territoire de l'Outaouais. La ville de Gatineau est plus forte que jamais dans son

partenariat, mais aussi d'autres partenaires tels que le Cégep de l'Outaouais se montrent de plus en plus présents.

Elle fait un retour sur la vision et les axes de la planification stratégique de 2020-2025 et elle mentionne que ceux-ci furent pleinement réalisés malgré la pandémie. Elle fait état des résultats de l'évaluation des différents axes développés et des éléments atteints.

Myriam Roy co-directrice témoigne que c'est extraordinaire de travailler au salon avec des membres et des bénévoles aussi actifs. Elle dit que c'est un plaisir de voir toutes les personnes qui sont rassemblées autour du livre. C'est magique. Elle mentionne que l'équipe adore le salon et elle est motivée à porter cet amour du livre encore plus loin.

Lisanne Rheault-Leblanc rappelle que le salon a des partenaires en or et c'est grâce à eux que l'équipe a toute cette énergie. Elle mentionne quelques partenaires de la ville de Gatineau, le Centre National des Arts, le Cégep de l'Outaouais, le Collège Universel, le Salon du Livre de Toronto, etc. Elle rappelle la thématique qui a été porteuse d'espoir et qui a permis d'ajouter beaucoup de variété dans les différentes animations. Myriam Roy fait un retour sur le visuel utilisé pour la 46e édition. Lisanne rappelle les auteur.trices qui formaient le panel d'honneur 5 étoiles. Elle mentionne aussi les activités spéciales s'y étant déroulées.

Marie-Fleur Dijkstra fait un retour sur les 3 tournées jeunesse. Au total, 4 040 jeunes ont été rejoints par les auteur.trices du salon dans les écoles. Les 12 auteur.trices ont réalisé 101 animations au total et ont visité 37 établissements.

Sandratana Rasolonjatovo fait un retour sur les caravanes littéraires. En tout, 2 192 jeunes ont participé aux animations pour un nombre total de 61 animations. Les 9 auteurs ont visité 19 établissements.

Myriam Roy fait un retour sur le prix littéraire Jacques Poirier. Cette année, ce fut Astrid Aprahamian qui fut récipiendaire du prix pour son essai *Le chemin le plus sombre* publié à l'automne dernier chez Leméac.

Lisanne Rheault-Leblanc mentionne qu'il y a présenté prix qui sont remis durant le SLO dont celui du Rendez-Vous du premier roman, le prix Champlain et le concours Lance ton balado. Elle mentionne également les 7 ateliers réalisés par 6 auteur.trices qui ont réalisé plus de 70 ateliers auprès de jeunes plus marginalisés qui n'ont pas autant accès à la lecture. Elle parle aussi du projet d'édition jeunesse *Lis-moi Outaouais*. Finalement, elle fait un retour sur les activités avec le Cégep de l'Outaouais.

Myriam Roy fait un retour sur les chiffres pertinents du salon: 523 auteur.trices présents.tes, 222 maisons d'éditions représentées, 162 activités, 7375 jeunes en visite scolaire, 186 stands, etc. pour un grand total de 37 000 participants à la 46e édition du SLO.

Elle salue les membres du conseil d'administration de la Corporation.

Marie-Fleur Dijkstra remercie l'excellent travail des membres du comité général. Elle remercie le travail du bénévole de longue date Guy Girouard qui est malheureusement décédé le 23 février dernier.

Lisanne Rheault-Leblanc fait un retour sur toutes les activités qui ont eu lieu cette année à la MAL. Elle parle du nouveau principe inclusif de la billetterie, dont

l'ajout du billet solidaire et celui du billet de mécène, qui semblent bien fonctionner. Plus de 1 200 personnes ont été rejointes par les activités de la MAL.

Myriam rappelle les différents changements de l'équipe dans les deux dernières années. Elle fait également un petit mot de remerciement envers Mélanie Rivet, directrice générale sortante.

Elle mentionne que la prochaine édition, la 47^e édition, arrive rapidement et qu'elle a hâte de retrouver les membres. Lianne nomme les prochaines activités de la MAL.

10. Présentation des grands axes de la planification stratégique 2025-2030

Le président d'assemblée invite Claudia Legault-Dallaire pour présenter la planification stratégique 2026-2030.

Claudia parle du lac à l'épaule qui a eu lieu avec l'équipe et le CA pour se projeter dans le futur du salon, le tout chapeauté par Anne-Marie Trudel, ancienne directrice générale du Salon du Livre de l'Outaouais. Elle présente et explique la vision 2030. Elle présente ensuite les 5 valeurs organisationnelles qui restent les mêmes qu'en 2025. Elle présente et explique les 3 axes sur lesquels l'organisme appuiera son développement puis elle lit la mission qui est la même que pour la dernière planification stratégique.

11. Présentation des orientations stratégiques et budgétaires de l'exercice financier 2025-2026

Le président d'assemblée invite Myriam Roy, Lianne Rheault-Leblanc et Sophie Kenniff à venir présenter un aperçu des prochaines activités de la MAL et du SLO 2025-2026.

Lianne parle des activités à venir puis des partenariats à consolider et à diversifier.

Myriam parle de la volonté de l'équipe de consolider ses acquis. Elle parle également des enjeux d'espace du salon.

Sophie Kenniff parle brièvement du budget. Elle rappelle le surplus fait grâce au travail quotidien du contrôle des dépenses. Elle constate qu'au niveau financier la MAL est complètement indépendante du salon. Le prochain budget en sera un de maintien et de consolidation. Le but est d'avoir assez de surplus pour renflouer le fonds d'éventualité afin d'avoir une stabilité financière en cas d'aléas. Elle mentionne qu'il va toujours y avoir des défis parce que l'organisme dépend des mesures budgétaires et des coupes en culture. Le SLO reste tributaire des subventions reçues, mais la corporation est sur une belle lancée de ce côté-là.

12. Période de questions et commentaires sur les grandes orientations et prévisions budgétaires

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou commentaires en lien avec le point précédent.

Marc André Boivin se questionne sur la façon dont l'équipe mesure le succès des grandes orientations. Lianne répond que la planification stratégique n'est pas encore terminée, mais qu'elle inclura des objectifs mesurables.

M. Jean Maurice Djossou dit qu'il y a des raisons d'espérer dans la planification stratégique, mais que le problème qui se pose est celui de l'autonomisation de la corporation. Il se demande comment rendre la corporation autonome. Myriam rappelle l'axe de pérennité dans la nouvelle planification stratégique. Elle dit que c'est impossible d'autonomiser le salon à 100% puisque le salon dépend des commandites. L'équipe et le CA se penchent sur une diversification des commandites, des dons et des subventions. Elle espère que les bonnes relations sociales du salon et le filet social leur permettront d'atteindre une stabilité financière.

13. Présentation des nouvelles politiques ou des politiques mises à jour

Le président d'assemblée invite Lianne Rheault-Leblanc et Myriam Roy à présenter les politiques révisées.

Lianne explique que la politique de la rémunération des bénévoles fut révisée pour maintenir le cap sur un budget équilibré. Elle explique la révision qui a eu lieu, c'est-à-dire les collations offertes en tout temps, mais le retrait du per diem aux bénévoles. Myriam mentionne que le per diem pour le comité général est maintenu et que cela sera révisé dans un an.

Louis Noreau s'informe de la manière dont la corporation trouve ses bénévoles. Il demande une explication de l'impact financier de ce changement. Myriam dit le per diem et les collations fournies aux bénévoles ont contribué à doubler le budget accordé aux bénévoles en trois ans. France Manseau mentionne que cela devrait être bien présenté aux bénévoles. Richard se questionne sur l'allocation sur le per diem reçu pour les bénévoles pour le transport. Myriam mentionne qu'il faudra se repencher sur la question puisque les conducteurs n'ont pas accès aux collations. Mme Pénélope Boucher mentionne que les restaurants du palais des congrès ne sont pas souvent ouverts durant le salon et que le per diem offert aux bénévoles ne peut pas contribuer à nourrir les bénévoles durant le quart de travail au salon. Mélanie rappelle que le budget des collations a doublé dans les dernières années, qu'il s'agit plus d'un redressement que d'une coupe budgétaire. Myriam propose de réviser la politique pour l'adapter concernant les bénévoles qui s'occupent du transport des auteurs.trices.

Résolution n° 6

Louis Noreau, appuyé par Kalula Kalambay, propose l'adoption des modifications à la politique de la rémunération des bénévoles avec amendement qui comprend l'ajout d'un per diem pour les bénévoles s'occupant du transport des auteurs.trices.

Adoptée à l'unanimité

Lisanne Rheault-Leblanc survole la politique écoresponsable.

Louis Noreau mentionne que pour le transport, il serait bien de favoriser la voiture électrique dans la mesure du possible. Mélanie mentionne d'ajouter à la politique le fait que l'utilisation de la navette est favorisée pour le transport des bénévoles et des visiteurs lors du salon. Marc André Boivin émet la suggestion d'ajouter à la politique de favoriser des modes de transport qui produisent peu ou pas de gaz à effet de serre dont la navette.

Résolution n° 7

Claudia Legault-Dallaire, appuyée par Nathalie Ranger, propose l'adoption de la politique écoresponsable avec amendement afin d'y ajouter le fait de privilégier les transports qui produisent peu ou pas de gaz à effet de serre et la navette.

Adoptée à l'unanimité

14. Cotisation pour être membre

L'animateur d'assemblée demande si l'auditoire a des suggestions ou des questions concernant le membrariat. Mathieu Ricard mentionne que le petit nombre de membres fait que ce serait préférable que le membrariat reste gratuit pour éviter une gestion inutile.

Résolution n° 8

Il est proposé par Hugo Thivierge, appuyé par Guy Badeaux, que la cotisation reste ce qu'elle était, c'est-à-dire nulle.

Adoptée à l'unanimité

15. Nomination d'un ou d'un.e président.e d'élection

Résolution n° 9

Il est proposé par Hugo Thivierge, appuyée par Claudia Legault-Dallaire, que Hugues Beaudoin-Dumouchel agisse comme président d'élection.

Adoptée à l'unanimité

16. Nomination d'un.e secrétaire d'élection

Résolution n° 10

Il est proposé par France Bolduc, appuyée par Francine Manseau, que Priscilla Thibault-Bernier agisse comme secrétaire d'élection.

Adoptée à l'unanimité

17. Élection des administratrices et des administrateurs

À la lumière des statuts de la corporation, huit (8) postes d'une durée de deux ans sont à pourvoir.

La secrétaire d'élection présente les 8 postes en élection pour le CA 2025-2026. Il y a :

- 1 poste à combler par un.e représentant.e des bibliothèques
- 1 poste à combler par un.e libraire
- 1 poste à combler par un.e éditeur/éditrice/diffuseur
- 1 poste à combler par un.e personne du milieu de l'éducation
- 4 postes à combler par un administrateur.trice

Le président d'élection invite la secrétaire d'élection à nommer les sept (7) candidatures reçues et conformes :

- poste représentant des bibliothèques : Hugo Thivierge
- poste libraire : Claudia Legault-Dallaire
- poste éditeur.trice/diffuseur : Nathalie Ranger
- poste milieu de l'éducation : Priscilla Thibault-Bernier
- 3 postes comblés par un.e administrateur.trice
 - Yves Turbide
 - Amélie Rondeau
 - Lise Olivier

Hugues Beaudoin-Dumouchel précise que deux (2) membres du CA ont annoncé leur intention de ne pas se représenter cette année : Cassandra Cyr-Bouchard et Denis Harrisson. Nous tenons à les saluer et à les remercier pour leur importante contribution à la Corporation du SLO.

Le président d'élection invite donc le nouveau candidat, Yves Turbide, à se présenter à l'assemblée. Yves Turbide est directeur général sortant de l'Association des auteurs de l'Ontario français. Il a vogué dans le milieu littéraire québécois et ontarien. Il mentionne ses compétences au niveau des ressources humaines et de l'administration. Il est maintenant directeur général du Muséoparc Vanier.

Compte tenu du fait que le nombre de candidatures reçues (7) est inférieur au nombre de postes ouverts (8), les administrateur.trices suivant.es sont élu.es :

- poste représentant des bibliothèques : Hugo Thivierge
- poste libraire : Claudia Legault-Dallaire
- poste éditeur.trice/diffuseur : Nathalie Ranger
- poste milieu de l'éducation : Priscilla Thibault-Bernier
- postes administrateur.trice
 - Yves Turbide
 - Lise Olivier
 - Amélie Rondeau

Le président d'élection fait la liste des membres du CA 2025-2026 de la Corporation du SLO et les félicite :

1. France Bolduc
2. Kalula Kalambay
3. Sophie Kenniff
4. Sylvie Lapointe
5. Mathieu Ricard

et

6. Claudia Legault-Dallaire (réélue)
7. Nathalie Ranger (réélue)
8. Priscilla Thibault-Bernier (réélue)
9. Hugo Thivierge (réélu)
10. Yves Turbide (élu)
11. Lise Olivier (réélue)
12. Amélie Rondeau (réélue)

Une invitation est faite aux membres du CA à venir prendre une photo puis à faire connaissance et échanger avec les membres après la levée de l'assemblée.

18. Questions diverses

Louis Noreau s'informe des dates du SLO en 2026. La 47e édition du SLO aura lieu du 19 au 22 février 2026.

19. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Sophie Kenniff que la séance soit levée à 21 h 32.

Priscilla T Bernier

Priscilla Thibault-Bernier, secrétaire d'assemblée

25 août 2025